



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction générale des affaires maritimes, de la pêche
et de l'aquaculture*

Sous-direction des gens de mer
Bureau des examens maritimes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Spécialité : Polyvalent navigant pont machine
Session : 2024

CANDIDATS ADMIS APRÈS L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du baccalauréat professionnel de la spécialité Polyvalent navigant pont machine, les candidats suivants :

Centre de Fécamp

QUERTIER Gabriel, Samuel , Dieppe, 20215689

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.